



Année universitaire 2023/2024

**CONTRAT PÉDAGOGIQUE
ÉTUDIANT STATUT PARTICULIER « SALARIÉ »
- LICENCE 2 MS -**

DOCUMENT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À

Mme CHAULET (eve.chaulet@umontpellier.fr) au plus tard le 22 janvier 2024

NOM : **PRÉNOM :**

Téléphone :

Semestre 4 - L2 MS

UE code	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL Intitulés	MODE de CONTRÔLE (1 SEUL CHOIX)	
		Continu CC	Terminal CT
UE 241 B	Adaptations spécifiques à l'exercice, performance et santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 242 B	Affectivité et dynamique des groupes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 841 A	Maîtrise de la spécialité sportive <i>citer la spécialité :</i>	Évaluation uniquement en CC : voir avec les enseignants pour l'évaluation	

UE code	ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE Intitulés	MODE de CONTRÔLE (1 SEUL CHOIX)	
		Continu CC	Terminal CT
UE 341.4 B	Communication design and advertizing	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 342.4 A	Anglais appliqué au management	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 741.4 A	Fitness	Évaluation uniquement en CC : voir avec les enseignants pour l'évaluation	

⇒ Le contrat pédagogique doit être obligatoirement signé et remis au plus tard le 22 janvier 2024 à la scolarité pour bénéficier du statut « étudiant salarié ».

DATE :

SIGNATURE :

**POUR LES CC PASSÉS EN CT PENSEZ À CONSULTER LES PLANNINGS « STATUTS PARTICULIERS »
EN LIGNE SUR LE SITE**